

Politique de confidentialité - Bikeep

1. Termes

1.1. Les données sont toutes les données qui permettent l'identification d'une personne, toutes les données que la personne a divulguées à Bikeep OÜ (ci-après Bikeep) ou les données de la personne ou d'une autre personne qui sont en possession de Bikeep, y compris les données personnelles. Les données peuvent inclure l'identification et la catégorisation, concernant les informations de contact, les contrats de service et autres transactions, les habitudes et préférences reflétant et les données collectées en vertu de la loi ou les données qui sont collectées dans le cadre de la procédure d'utilisation des données et du traitement des données.

1.2. Les données personnelles sont toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable ("personne concernée"). Les données personnelles sont le nom d'une personne physique et son identification (nom, code d'identification personnel, date de naissance), une pièce d'identité, des informations de contact (adresse, e-mail, numéro de téléphone), des données de localisation, un identifiant en ligne, une adresse IP et d'autres informations personnelles dont Bikeep a pris connaissance en relation avec la fourniture et l'exécution du service.

1.3. Le traitement des données à caractère personnel est toute opération effectuée sur des données à caractère personnel, y compris la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, la modification, la divulgation, l'octroi de l'accès aux données à caractère personnel, la consultation et l'extraction, l'utilisation des données à caractère personnel, la communication, l'utilisation croisée, la combinaison, la fermeture, l'effacement ou la destruction des données à caractère personnel ou plusieurs des opérations susmentionnées, indépendamment de la manière dont les opérations sont effectuées ou des moyens utilisés.

1.4. La restriction du traitement est le marquage des données personnelles stockées dans le but de limiter leur traitement à l'avenir.

1.5. Le responsable du traitement est la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel.

1.6. Le sous-traitant est une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.

1.7. Une personne concernée est une personne dont les données à caractère personnel sont traitées.

1.8. Une tierce personne est une personne physique ou morale, une autorité publique, une agence ou un organisme autre que la personne concernée, le Contrôleur, le Processeur et les personnes qui, sous l'autorité directe du Contrôleur ou du Processeur, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel.

1.9. Le consentement de la personne concernée est toute indication librement donnée, spécifique, informée et non ambiguë de la volonté de la personne concernée par laquelle celle-ci, par une déclaration ou par une action affirmative claire, signifie son accord au traitement des données à caractère personnel la concernant.

2. Traitement des données à caractère personnel avec le consentement de la personne concernée

2.1. Les données personnelles sont traitées avec le consentement de la personne concernée conformément à la loi sur la protection des données personnelles de la République d'Estonie et à l'article 6 du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, sauf disposition contraire de la loi applicable.

2.2. La personne concernée a le droit de retirer son consentement à tout moment, en informant le responsable du traitement par e-mail à info@bikeep.com, tandis que le responsable du traitement met fin au traitement des données personnelles de la personne concernée dans les meilleurs délais.

2.3. La personne concernée donne un consentement clair au responsable du traitement pour traiter ses données personnelles conformément aux principes et à l'objectif de cette procédure. Le consentement avec les informations sur les principes et les objectifs du traitement des données personnelles est donné par la personne concernée séparément sur le site web de Bikeep ou tout autre système d'information fourni à l'usage de la personne concernée par Bikeep.

2.4. Bikeep traite les données en tant que responsable du traitement et les sous-traitants sont toute personne morale fournissant des services de traitement des données à caractère personnel au Bikeep.

2.5. En tant que responsable du traitement, Bikeep fournit au sous-traitant des instructions obligatoires pour le traitement des données personnelles, et est responsable du respect par le le sous-traitant des exigences en matière de traitement des données personnelles ou est responsable de l'établissement de ce respect.

2.6. Le sous-traitant peut déléguer la tâche de traitement des données personnelles à une autre personne uniquement avec le consentement écrit du responsable du traitement, à condition que cela ne dépasse pas les limites de l'autorité du sous-traitant.

2.7 Le service Bikeep n'est pas disponible pour une utilisation par des personnes de moins de 13 ans sans le consentement du titulaire de la responsabilité parentale sur l'enfant.

3. Principes et finalité du traitement des données personnelles

3.1. Les finalités du traitement des données personnelles sont l'identification de la personne afin:

- 3.1.1. de respecter les obligations prises et offrir des services à l'égard de la personne ;
- 3.1.2. d'améliorer les services ;
- 3.1.3. d'envoyer des rappels relatifs au stationnement (Mobile Push, SMS, e-mail).
- 3.1.4. de demander un retour d'information ;
- 3.1.5. d'accomplir des obligations prévues par la loi ou la mise en œuvre des usages autorisés par la loi.

3.2. Le responsable du traitement et le sous-traitant ne transfèrent pas, ne louent pas ou ne donnent pas d'une autre manière les données personnelles à des tiers, à moins que la personne ne le demande clairement.

3.3. Lors du traitement des données à caractère personnel, le responsable du traitement et le sous-traitant suivront les principes de la Loi sur la protection des données personnelles de la République d'Estonie et du Règlement général sur la protection des données de l'UE, y compris le principe du traitement minimal.

3.4. Bikeep travaille avec des personnes tierces auxquelles Bikeep transmet également des données, y compris des données personnelles, dans le cadre et aux fins de la coopération. Ces personnes peuvent être des cabinets d'expertise comptable, des cabinets d'audit, des partenaires informatiques ou des prestataires de services postaux, etc. des autorités et des organisations avec lesquelles Bikeep coopère, à condition que Bikeep autorise son utilisation des données dans la mesure minimale nécessaire ; en veillant à ce que la sécurité des données soit au moins du même niveau que celle de Bikeep elle-même.

4. Les obligations de Bikeep

4.1. Bikeep traitera les données uniquement en conformité à la loi.

4.2. Bikeep assure la protection des données personnelles en prenant toutes sortes de mesures de sécurité organisationnelles, physiques et informatiques et en appliquant des règles strictes de confidentialité et de sécurité. Bikeep confirme que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour protéger les données personnelles. Le traitement des données personnelles est limité au minimum requis par les objectifs du traitement des données personnelles.

4.3. Toutes les dispositions qui sont liées aux relations entre Bikeep et le sous-traitant et qui ne sont pas énoncées dans les présentes sont soit convenues séparément entre Bikeep et le sous-traitant, soit réglementées dans les conditions générales des contrats Bikeep.

4.4. Bikeep est responsable du respect des exigences de la loi sur la protection des données personnelles de la République d'Estonie et du Règlement général sur la protection des données de l'UE.

5. Protection des droits de la personne concernée

5.1. La personne concernée a le droit d'accéder aux données personnelles détenues à son sujet par Bikeep et de recevoir des informations supplémentaires sur le traitement de ses données personnelles.

5.2. La personne concernée a le droit de présenter à tout moment des réclamations concernant le traitement de ses données personnelles, y compris d'exiger la fin du traitement des données personnelles la concernant, la fin de la divulgation ou de l'octroi de l'accès aux données personnelles et / ou l'effacement, la correction ou la destruction des données collectées.

5.3. La personne concernée a le droit d'obtenir de Bikeep la limitation du traitement lorsque l'une des situations suivantes s'applique :

5.3.1. l'exactitude des données personnelles est contestée par la personne concernée, pendant une période permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données personnelles ;

5.3.2. le traitement est illégal et la personne concernée s'oppose à l'effacement des données personnelles et demande plutôt la restriction de leur utilisation ;

5.3.3. le responsable du traitement n'a plus besoin des données personnelles aux fins du traitement, mais elles sont requises par la personne concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;

5.3.4. la personne concernée s'est opposée au traitement conformément à l'article 21, paragraphe 1, du RGPD en attendant de vérifier si les motifs légitimes du responsable du traitement l'emportent sur ceux de la personne concernée.

5.4. La personne concernée a le droit de recevoir toutes les données personnelles la concernant, qu'elle a fournies au responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et a le droit de transmettre

ces données à un autre responsable du traitement sans que le responsable du traitement auquel les données personnelles ont été fournies ne s'y oppose.

5.5. La personne concernée a le droit de demander l'effacement des données personnelles la concernant sans retard excessif et le responsable du traitement a l'obligation d'effacer les données à caractère personnel sans retard excessif lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

5.5.1. les données personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou autrement traitées ;

5.5.2. la personne concernée retire le consentement sur lequel le traitement est fondé conformément au point 2.1 et lorsqu'il n'existe aucun autre motif juridique pour le traitement ;

5.5.3. la personne concernée s'oppose au traitement et il n'existe pas de motifs légitimes prépondérants pour le traitement ;

5.5.4. les données personnelles ont fait l'objet d'un traitement illicite ;

5.5.5. les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale du droit applicable à laquelle le responsable du traitement est soumis.

5.6. Si la personne concernée a utilisé le droit de restriction du traitement, Bikeep a le droit de conserver les données mais de ne pas les traiter.

5.7. Bikeep communique toute rectification ou tout effacement de données personnelles ou toute restriction du traitement effectué conformément à l'article 16, à l'article 17, paragraphe 1, et à l'article 18 du RGPD à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été divulguées, à moins que cela ne s'avère impossible ou n'implique des efforts disproportionnés. Bikeep informe la personne concernée à propos de ces destinataires si la personne concernée le demande.

5.8. Si la personne concernée constate que Bikeep a violé ses droits dans le traitement des données personnelles ou si elle souhaite supprimer ses données, elle a le droit de faire appel à Bikeep pour faire cesser ou supprimer la violation.

5.9. La personne concernée a le droit de demander à tout moment la protection de ses droits à l'Inspection estonienne de la protection des données ou au tribunal.

6. Surveillance vidéo

6.1 Bikeep peut utiliser des caméras vidéo pour la protection des biens (Bikeep et les biens de l'utilisateur) dans les stations Bikeep.

6.2 Comment Bikeep utilise le matériel vidéo

- Base légale pour l'utilisation des caméras - intérêt légitime
- Brève description du système de surveillance - stationnaire, numérique, avec grossissement.
- Qui a accès aux enregistrements - uniquement un employé autorisé de Bikeep.
- Combien de temps les enregistrements sont conservés - les enregistrements sont conservés pendant 1 mois
- Temps de suivi - 24 heures sur 24
- Type de suivi - par enregistrement et visualisation